

Le Relais petite enfance : un appui sûr pour les familles



Enfance jeunesse

Communauté de communes Lyons Andelle

Attention, chers parents ! il est important d'anticiper les démarches pour l'accueil collectif ou individuel d'un enfant, environ six mois avant la reprise du travail.

Trouver **un mode de garde** peut vite s'avérer un casse-tête : manque d'informations, démarches complexes, questions liées à l'arrivée d'un bébé... C'est justement pour **vous accompagner** à chaque étape que le **Relais petite enfance (RPE) La Marelle** de la **Communauté de communes Lyons Andelle** existe.

Un lieu ressource

Présent à **Perriers-sur-Andelle** et à **Pont-Saint-Pierre**, le RPE est bien plus qu'un simple lieu d'information. C'est un espace d'accueil, d'écoute, d'échange, de conseils et d'animation destiné aux parents, aux assistants maternels et aux jeunes enfants.

Les familles peuvent y obtenir des renseignements concrets sur les différents modes d'accueil existants, consulter la liste des assistantes maternelles en exercice et être accompagnées dans leurs démarches administratives, notamment pour établir un contrat de travail.

Sensibilisation et ateliers

En lien avec la **protection maternelle et infantile (PMI)** et les acteurs de la petite enfance, le RPE sensibilise les familles à des sujets essentiels? : l'arrivée d'un enfant, la motricité libre, la place des écrans ou encore les droits et devoirs des parents employeurs.

Il organise également **des ateliers** :

- « **Jeu bouge** » les lundis à la salle d'Aïkido de Fleury-sur-Andelle et les jeudis au gymnase Jacques-Anquetil de Romilly-sur-Andelle ;

- les **temps d'éveil** ouvert aux assistant·es maternel·les, proposés une fois tous les 15 jours par groupe, le mardi ou vendredi, de 9h30 à 11h

Enfin, le RPE propose aussi des **connaissances actualisées**, par exemple sur la récente réforme du libre choix du mode de garde.

- [Pour en savoir plus sur ce précieux service, rendez-vous sur la page Petite enfance du site de la CDCLA](#)